

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014
SUR L'AFFECTION DES RESULTATS
SUR LE COMPTE DE GESTION 2014

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés*	10
Votes POUR	10
Votes CONTRE	—
Abstentions	—

Présents : P.-H. CHANAL, M.-G. GUEIHO, S. EL DIN, F. GARCIA, A. GOLFIER, E. HERPIN
J. LARUE, A. MASSOT, C. TENDIL, S. VALLOS

Absents/Excusés : V. LOUIS (Maire), N. COELHO, F. HÉDÉPIN
Procuration : N. COELHO à A. GOLFIER, F. HÉDÉPIN à J. LARUE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de J. LARUE, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **deux mille quatorze**, dressé par V. LOUIS, Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et le compte de gestion du receveur municipal,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		42 844,87		72 551,51		115 396,38
Opérations de l'exercice	178 170,45	216 754,44	184 860,07	168 173,49	363 030,52	384 927,93
Total	178 170,45	259 599,31	184 860,07	240 725,00	363 030,52	500 324,31
Résultat de clôture		81 428,86		55 864,93		137 293,79

Besoin de financement						
Excédent de financement		55 864,93		au compte 001 Déficit d'investissement reporté		
Reste à réaliser	248 333,00	176 475,00		au compte 001 Excédent d'investissement reporté		
Besoin de financement		71 858,00				
Excédent de financement						
des restes à réaliser						
Besoin total de financement		15 993,07				
Excédent total de financement						
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de		15 993,07		au compte 1068 Investissement (Excédents de fonctionnement capitalisés)		
et de		65 435,79		au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté		



16 FEV. 2015

- 3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; vote le compte de gestion ;
 - 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
 - 5° Arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus ;
- Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

(Handwritten signatures and initials)

A ST MAURICE D'IBIE, le 13/02/2015
Le président de séance
Jean LARUE, 1er Adjoint